



TRANSITION ENERGETIQUE

ET SI ON PARLAIT DES EFFETS SUR VOUS DE CES DEUX MOTS

Cher(e)s Collègues,

Le texte de loi voté à l'Assemblée Nationale dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 octobre 2014 valide la casse du modèle industriel et social des industries électriques et gazières de 1946, fruit du Conseil National de la Résistance. **Vous pensez que c'est d'un autre temps et ne vous sentez pas concernés ?**

Prenez quelques minutes pour lire les lignes qui suivent et faites vous votre opinion !

Privatisation des pans entiers de nos entreprises, régionalisations et territorialisations de la production, voire de la distribution de l'électricité et du gaz, sont au menu des mois et années à venir. **Votre emploi, le Statut National, vos garanties collectives résisteront-ils à cette nouvelle vague du libéralisme ?**

L'usage du gaz est réduit par l'augmentation des tarifs et sa mise à l'écart au gré de l'évolution des marchés. **Quel avenir pour les agents du stockage, de la production et de la distribution gazière ?**

La filialisation de RTE a été la première étape à l'éclatement des entreprises, mais cette loi met en péril le modèle français de gestionnaire de réseau intégré. **Notre modèle de GRT Lourd résistera-t-il à la pression des investisseurs privés ?**

Réduction de la production à base de charbon et de fioul et limitation de la part du nucléaire sont synonymes de fermeture de nombreuses tranches de production. La vôtre peut être ! **Que deviendront votre poste, votre emploi ? Etes-vous prêt à partir ailleurs pour poursuivre votre carrière ?**

Concessions hydrauliques remises en question. EDF, CNR SHEM vont se voir imposer de laisser la place à d'autres producteurs, européens en priorité. **Ces producteurs appliqueront-ils le Statut ? Comment décideront-ils des usages de l'eau ?**

La politique tarifaire, y compris la péréquation sur tout le territoire seront impactées. **La part d'EDF dans la production d'électricité diminuant nécessitera un ajustement du volume d'emploi du commerce et du tertiaire en général. Peut-être le vôtre demain ?**

Réductions d'activités, externalisations accompagnent toujours les privatisations. Déjà des filiales ont été créées ou sont en projet pour les activités supports. **Etes-vous prêt à perdre le Statut d'agent IEG pour la convention collective SYNTEC, celle de beaucoup de nos sous-traitants ?**

Les équilibres entre production, transport, distribution et besoins des usagers risquent d'être mis à mal.

La FNME CGT combat cette loi néfaste pour le service public, pour les usagers et pour les salariés.

Contre l'éclatement et la privatisation de vos entreprises, les suppressions d'emplois directs et indirects et la remise en cause de votre Statut, faites entendre votre voix et rapprochez-vous des syndicats CGT et UFICT CGT à proximité de votre lieu de travail.



► <http://www.fnme-cgt.fr>

► www.facebook.com/pages/FNME-CGT/255273287505

► www.youtube.com/user/FNMECGTVIDEOFFICIEL

► #FNMECGT

